

Signalement

Il s'agit de signaler, via le formulaire web ou la ligne téléphonique, une situation de racisme ou de discrimination. Ce signalement peut être anonyme si tel est le choix de la personne. Cette étape est très importante : elle permettra de connaître les sources de discrimination à Val-d'Or, et de planifier des mesures de sensibilisation ou d'intervention.

Accompagnement

Les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir un service d'accompagnement de la part d'un réseau de partenaires afin de faire valoir leurs droits, obtenir qu'une situation discriminatoire cesse ou entamer un recours officiel pour obtenir réparation. Il s'agit d'un service de soutien et d'orientation vers les ressources appropriées.

Ces services sont gratuits et confidentiels.

Le **Comité Val-d'Or ville inclusive** a été mis sur pied par la Ville de Val-d'Or afin de lutter contre le racisme et la discrimination. Il intervient en favorisant la rencontre entre les citoyens de différentes origines, en sensibilisant la population aux impacts de la discrimination et en soutenant les personnes ciblées par des actes racistes ou discriminatoires. Il compte en ses rangs des représentants de la Ville de Val-d'Or, des milieux de l'éducation et de la santé, du Centre d'amitié autochtone, ainsi que quatre citoyennes et citoyens.



inclusion@ville.valdor.qc.ca



819 824-9613, poste 2247



www.ville.valdor.qc.ca/valdorinclusive

Vous subissez ou avez subi de la discrimination?

Nous sommes avec vous!



Procédure de signalement et d'accompagnement

La Discrimination

« La discrimination, c'est lorsqu'un individu ou un groupe d'individus est traité différemment en raison de caractéristiques personnelles. La discrimination peut se manifester sous la forme d'une distinction, d'une exclusion ou d'une référence. Elle peut être exercée par un individu ou par une organisation. [...]

Il y a plusieurs types de discrimination: directe, indirecte, systémique. Tous les types de discrimination sont interdits par la Charte des droits et libertés de la personne et donc interdits sur le territoire québécois. »

(Source : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse - <http://www.cdpcj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/pratiques/Pages/discrimination.aspx>)

MOTIFS INTERDITS DE DISCRIMINATION

- Âge
- Condition sociale
- Convictions politiques
- État civil
- Grossesse
- Handicap
- Religion
- Langue
- Orientation sexuelle
- Race ou couleur
- Origine ethnique ou nationale
- Sexe
- Identité ou expression de genre

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Pour signaler un acte raciste ou discriminatoire

Remplissez le formulaire prévu à cet effet et disponible au :

www.ville.valdor.qc.ca/valdorinclusive.

Vous pourrez demeurer anonyme si vous le souhaitez.

Vous pouvez signaler une situation que vous avez vécue ou dont vous avez été témoin.

Pourquoi signaler même si on ne souhaite pas révéler son identité?

Pour que le Comité Val-d'Or ville inclusive puisse connaître les manifestations du racisme et de la discrimination, et ainsi mieux sensibiliser et agir auprès des organismes, entreprises et personnes concernées.

Pour obtenir un service d'accompagnement

Que la situation discriminatoire ne se soit déroulée qu'une seule fois ou qu'elle perdure dans le temps, vous avez des droits et vous pouvez les faire valoir. Mais les démarches à entreprendre peuvent sembler complexes; on pourrait même croire qu'il n'existe aucun recours. C'est pourquoi nous avons mis en place un réseau de ressources qui peuvent accompagner les personnes qui le souhaitent vers les bonnes ressources.

À votre demande - via le formulaire de signalement - une personne de l'un des organismes partenaires vous contactera afin de vous présenter les recours qui s'offrent à vous et vous aider à entamer les démarches que **vous** aurez choisi d'entreprendre (dépôt d'une plainte, rédaction d'une lettre, orientation vers les ressources appropriées, argumentaire pour faire valoir ses droits, etc.)

Organismes partenaires

- Ville de Val-d'Or
- Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
- Maison de la famille de Val-d'Or
- Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est
- Fierté Val-d'Or
- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- CAMERVAL (Regroupement camerounais)
- Association des Ivoiriens de l'AT

En tout temps, vous serez responsable de votre démarche: personne ne prendra de décision ou ne mènera d'action à votre place. Mais vous bénéficierez d'accompagnement à chaque étape si vous le souhaitez.